

Nos références à rappeler : 188809/C - Avenant N° 3 Véhicules N° C2023-7958

VILLE D AUREC SUR LOIRE - PLACE DU BREUIL - 43110 AUREC SUR LOIRE

Echéance du contrat : 1er janvier

> Avenant N° 3

Contrat Sur mesure Véhicules N° C2023-7958 - Véhicules

1. Objet de l'avenant

D'un commun accord entre les parties, et sans qu'il soit autrement dérogé aux conditions particulières du contrat et aux éventuels avenants additifs de modification, le présent avenant entérine les modifications définies dans les dispositions ci-après.

2. État des risques

Le ou les tableaux qui suivent mentionnent uniquement les risques concernés par le présent avenant. Pour les risques qui bénéficient d'une garantie optionnelle, vous pouvez vous reporter au paragraphe « Dispositions particulières » pour en connaître l'étendue.

Au 30/10/2025 : 31 risques assurés sur l'ensemble du contrat.

2.1. Ajout de risques

N°	Genre	Désignation	1re mise en circulation	Formule de garantie	Date effet	Date résiliation
42	Camionnette – Fourgon : moins de 3T5	ISUZU - CAMION BENNE - GL-841-BW	13/12/2022	Formule 3	23/05/2025	
43	Véhicule léger	CITROEN - BERLINGO - DZ-072-AK	20/01/2016	Formule 3	19/09/2025	
44	Camionnette – Fourgon : moins de 3T5	RENAULT - KANGOO - EF-289-RZ	30/09/2016	Formule 3	14/10/2025	15/10/2025

2.2. Modification de risques

N°	Genre	Désignation	1re mise en circulation	Date application	Modifications
3	Camionnette – Fourgon : moins de 3T5	RENAULT - 8928 KC 43	09/07/2001	14/04/2025	Résiliation risque
4	Camionnette – Fourgon : moins de 3T5	RENAULT - 2787 KM 43	17/11/2004	14/04/2025	Résiliation risque
25	Tracteur agricole	REFORM - 6788KP43	01/01/2008	14/04/2025	Résiliation risque
13	Camionnette – Fourgon : moins de 3T5	FIAT - EY-420-EV	15/06/2018	12/09/2024	Résiliation risque
31	Micro tracteur – Tondeuse – Engin : moins de 3T5	HONDA - MOTOCULTEUR - A PRECISER	01/01/2013	20/02/2025	Résiliation risque

Le présent avenant est établi conformément aux souhaits de la personne morale qui reconnaît par ailleurs avoir reçu toutes informations, et conseils, adaptés à ses besoins.

Fait en 1 exemplaire(s) à Niort, le 30 octobre 2025

Pour la personne morale souscriptrice,

VILLE D'AUREC SUR LOIRE

(Signature et cachet)



Pour SMACL Assurances,

Le Directeur Général

Patrick BLANCHARD

MONSIEUR LE MAIRE
VILLE D'AUREC SUR LOIRE
PLACE DU BREUIL
43110 AUREC SUR LOIRE

Nos références à rappeler : 188809/C
VILLE D'AUREC SUR LOIRE

Niort, le 30 octobre 2025

> Répartition des cotisations

Contrat Sur mesure Véhicules N° C2023-7958 - Véhicules

N°	Désignation	Période de référence	Cotisations au prorata par risque		Bases annuelles pour information	
			HT	TTC	HT	TTC
3	RENAULT - 8928 KC 43	15/04/2025 au 31/12/2025	-378,80 €	-454,92 €	-	-
4	RENAULT - 2787 KM 43	15/04/2025 au 31/12/2025	-378,80 €	-454,92 €	-	-
13	FIAT - EY-420-EV	13/09/2024 au 31/12/2024	-148,28 €	-178,11 €	-	-
		01/01/2025 au 31/12/2025	-529,74 €	-636,22 €		
25	REFORM - 6788KP43	15/04/2025 au 31/12/2025	-130,26 €	-131,99 €	-	-
31	HONDA - MOTOCULTEUR - A PRECISER	21/02/2025 au 31/12/2025	-116,91 €	-138,46 €	-	-
42	ISUZU - CAMION BENNE - GL-841-BW	23/05/2025 au 31/12/2025	323,65 €	388,73 €	-	-
43	CITROEN - BERLINGO - DZ-072-AK	19/09/2025 au 31/12/2025	150,94 €	181,30 €	-	-
44	RENAULT - KANGOO - EF-289-RZ	14/10/2025 au 15/10/2025	2,92 €	3,49 €	-	-
Montant en votre faveur			-1 205,28 €	-1 421,10 €		

Les cotisations HT sont établies sur la base de l'indice SRA en vigueur, soit 147,97.

Les cotisations TTC intègrent les taxes de toute nature au regard de la fiscalité applicable à la date de l'opération.

La colonne « Cotisations au prorata par risque » précise la cotisation, toutes opérations confondues, pour chaque risque concerné par l'avenant, jusqu'à la prochaine échéance du contrat.

Pour les modalités de règlement des sommes dues, veuillez vous reporter à l'appel de cotisations.